



Toulouse, le 18 octobre 2018

Madame la Présidente,

Lors du CTP du 18 octobre 2018, la collectivité a présenté aux organisations syndicales une mesure d'alignement des tarifs de restauration des commensaux sur les tarifs les plus élevés payés par les élèves, mesure adoptée en commission permanente du 12 octobre 2018.

Cet alignement revient à doubler les tarifs de restauration des ARL, touchés par ailleurs par d'autres mesures financières qui amputent leur revenu.

Pour notre part, en tant qu'organisations représentant le personnel, nous refusons catégoriquement cette augmentation : elle va à l'encontre de votre engagement à préserver le pouvoir d'achat de ces agents.

Nous vous demandons donc de revenir immédiatement sur cette décision antisociale. Et nous refusons toute mesure dite « compensatoire ».

Nous attendons une réponse précise et rapide de votre part, à l'occasion de la deuxième journée du CTP le 19 octobre 2018.

Comptant sur votre diligence, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

Pour la Cfdt

Par FO

POUR 24 F.A

Par P' UNSA

Pour la CGT

Par SUD CT